

NON au projet de loi Blanquer

Elles vous appellent à vous rassembler

devant les permanences des sénateursde Plouay, Lorient ou St Nolff, **lundi 20/05/19 à 18h**

M. Joël LABBE M. Jacques LE NAY Mme Muriel JOURDA
 7 rue des Lavandières 5 rue du Docteur Berthy 27 Rue Paul Bert
 56250 SAINT-NOLFF 56240 Plouay 56100 Lorient

(ou à défaut devant la mairie de votre commune)

Quelle Ecole pour demain ?Ecole maternelle :

⇒ Obligation pour les mairies de financer les maternelles privées= moins d'argent pour le public

Ecole primaire

⇒ Les écoles primaires, « à taille humaine », adaptées aux enfants, deviendront des Etablissements Publics des Savoirs Fondamentaux qui réunira en 1 seul établissement un collège et plusieurs écoles.

⇒ Suppression du conseil d'école
⇒ Disparition des directeurs d'école.Collège :

⇒ Les écoles rattachées au collège= difficultés pour gérer tous ces établissements.

⇒ Un choix définitif de son orientation dès le 3^{ème}Lycée :

⇒ Réforme du bac : plus d'inégalités entre les élèves. Plus on est loin des grandes villes moins on a le choix de son orientation.

Lycée professionnel :

⇒ Des programmes réécrits en 2 mois pour la rentrée 2019, des dispositifs imposés.

⇒ Des volumes horaires divisés par 2.

Pour tous les niveaux :⇒ Des remplaçants recrutés sans formation.
⇒ Suppression de postes= plus d'élèves par classe.
⇒ Des lycées internationaux réservés à une élite (de la maternelle à la terminale).**LOI BLANQUER=ECOLE EN DANGER****TOUS CONCERNÉS DE LA MATERNELLE AU LYCÉE**

Ne pas jeter sur la voie publique

NON au projet de loi Blanquer

Elles vous appellent à vous rassembler

devant les permanences des sénateursde Plouay, Lorient ou St Nolff, **lundi 20/05/19 à 18h**

M. Joël LABBE M. Jacques LE NAY Mme Muriel JOURDA
 7 rue des Lavandières 5 rue du Docteur Berthy 27 Rue Paul Bert
 56250 SAINT-NOLFF 56240 Plouay 56100 Lorient

(ou à défaut devant la mairie de votre commune)

Quelle Ecole pour demain ?Ecole maternelle :

⇒ Obligation pour les mairies de financer les maternelles privées= moins d'argent pour le public

Ecole primaire

⇒ Les écoles primaires, « à taille humaine », adaptées aux enfants, deviendront des Etablissements Publics des Savoirs Fondamentaux qui réunira en 1 seul établissement un collège et plusieurs écoles.

⇒ Suppression du conseil d'école
⇒ Disparition des directeurs d'école.Collège :

⇒ Les écoles rattachées au collège= difficultés pour gérer tous ces établissements.

⇒ Un choix définitif de son orientation dès le 3^{ème}Lycée :

⇒ Réforme du bac : plus d'inégalités entre les élèves. Plus on est loin des grandes villes moins on a le choix de son orientation.

Lycée professionnel :

⇒ Des programmes réécrits en 2 mois pour la rentrée 2019, des dispositifs imposés.

⇒ Des volumes horaires divisés par 2.

Pour tous les niveaux :⇒ Des remplaçants recrutés sans formation.
⇒ Suppression de postes= plus d'élèves par classe.
⇒ Des lycées internationaux réservés à une élite (de la maternelle à la terminale).**LOI BLANQUER=ECOLE EN DANGER****TOUS CONCERNÉS DE LA MATERNELLE AU LYCÉE**

Ne pas jeter sur la voie publique